

LES DEUX TÉMOINS

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LIAISON ET D'INFORMATION
ASSOCIATION UNITÉ - FONDATEUR ABBÉ ROBERT LARGIER

38, QUARTIER MARCASSO - 20225 CATERI - Tél. : 04 95 61 75 25 - Courriel : unite@wanadoo.fr
N°111 - JUIN 2025

ISSN 1623-2135



- ❖ *Les Trois Coeurs*, celui de Jésus transpercé par le coup de lance en rouge, celui de Marie en bleu et celui de Joseph en blanc, sont encastrés les uns dans les autres pour représenter l'unité d'amour de la Sainte Famille : Jésus, le Sacerdoce - Marie, la Maternité divine - Joseph, le protecteur du Sacerdoce et de la Maternité (in Saint Matthieu 1, 18-25 et 2, 13-23).
- ❖ *Les Trois Coeurs* sont dans un cadre carré qui symbolise l'Église sainte telle que Saint Jean la voit dans l'Apocalypse (21, 2, 10,16) : la Sainte Famille modèle de l'Église.
- ❖ *Les Trois Coeurs* sont inscrits sur fond jaune, la couleur de la Papauté, car l'Église du Christ repose sur Pierre - rocher, guide et pasteur - selon la volonté exprimée par Jésus-Christ (in Saint Matthieu 16, 18, in Saint Luc 22, 32 et in Saint Jean 21, 15-17).
- ❖ *Les Trois Coeurs* sont surmontés de la croix au pied de laquelle sont réunis les deux Témoins : la Sainte Vierge Marie et Saint Jean l'apôtre, la Femme qui est la Maternité divine et le Prêtre revêtu du Sacerdoce du Christ, tous deux tournés vers le Christ, tous deux unis par le Christ, tous deux envoyés en mission par le Christ (in Saint Jean 19, 25-27 et Apocalypse 11, 3-12).

Ainsi se réalise l'unité de l'esprit dans la diversité des talents.

Ce bulletin est tout entier au service de la construction de l'Église comme le demande Saint Paul dans son Épître aux Éphésiens (4, 12-15) : « organisant ainsi les saints pour l'œuvre du ministère, EN VUE DE LA CONSTRUCTION DU CORPS DU CHRIST, au terme de laquelle nous devons parvenir, tous ensemble, à ne faire plus qu'un dans la foi et la connaissance du Fils de Dieu, et à constituer cet Homme parfait, dans la force de l'âge, qui réalise la plénitude du Christ. Ainsi nous ne serons plus des enfants, nous ne nous laisserons plus ballotter et emporter à tout vent de la doctrine, au gré de l'imposture des hommes et de leur astuce à fourvoyer dans l'erreur. Mais, VIVANT SELON LA VÉRITÉ ET DANS LA CHARITÉ, nous grandirons de toutes manières vers Celui qui est la Tête, le Christ ».

Le Pape Léon XIV

Première homélie du Pape Léon XIV, 9 mai 2025

« Disparaître pour que le Christ demeure,
se faire petit pour qu'Il soit connu et glorifié,
se dépenser jusqu'au bout.

Que Dieu m'accorde cette grâce »

Retenant les termes de Jean le Baptiste
« Il faut qu'Il croisse et que je diminue » In Saint Jean 3:30

Prière pour ce Pontificat qui commence :

Que ces paroles du Pape Léon XIV deviennent ACTES afin de conduire l'ensemble des fidèles vers le Père éternel sur le seul Chemin du Christ avec pour seul Guide le Saint Esprit.

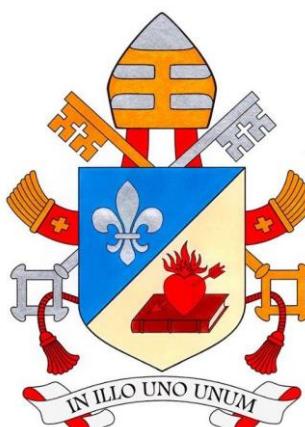
2005

Blason pontifical du Pape Léon XIV

Bouclier divisé en diagonale en deux parties

La partie gauche supérieure, à fond bleu qui porte un lys blanc, symbole de pureté et de virginité, représente la Vierge Marie.

La partie inférieure droite, à fond clair, expose un cœur percé d'une flèche posé sur l'Évangile, rappelant la conversion de Saint Augustin mais qui peut aussi être associé au Sacré-Cœur.



L'écu, divisé en deux parties, exprime la visibilité de Marie qui conduit à Jésus et la centralité de Jésus comme unique fondation de la Révélation.

Tout est centré sur l'unité de Jésus et Marie : la dévotion mariale, l'amour du Christ, la Bonne Nouvelle de l'Évangile.

La devise « In Illo uno unum » : « En Celui qui est Un, nous sommes Un » est tirée d'un commentaire de Saint Augustin sur le psaume 127.*

S P I R I T U A L I T É**MARIE DANS LE MYSTÈRE DE L'ÉGLISE**
DEUXIÈME PARTIE : MARIE, MODÈLE DE L'UNITÉ AVEC JÉSUS*Abbé Robert Largier*

Suite de la réunion de foi du 6 décembre 1971 donnée par l'Abbé Robert Largier dont il ne reste que des extraits. Dans la première partie, l'Abbé Robert Largier a suivi Marie tout au long de l'Évangile (Bulletin n°110, mars 2025). Cette deuxième partie est consacrée à la mission d'unité de Marie dans chacune de ses rencontres.



Nous pourrions maintenant avec fruit nous arrêter dans le détail à chacun de ces moments de la vie de Marie que nous rapportent les Évangiles. Nous y

trouverions le modèle concret, approfondi et sans cesse renouvelé de l'union de Marie avec son Fils et du même coup de l'union de l'Église avec le Christ.

**MARIE ET L'ANGE GABRIEL**

L'Ange Gabriel est l'envoyé de la Sainte Trinité. À l'Annonciation, Marie est en relation de la façon la plus intense et la plus intime qui soit avec la Sainte Trinité.

- À l'égard de Dieu, le Père qui lui adresse son message, elle se conduit comme la fille de Dieu la plus obéissante.
- À l'égard de l'Esprit qui la couvre de son ombre, elle est en état d'accueil le plus intense qui soit.

• À l'égard du Fils qui s'incarne en elle, elle donne sa maternité de tout l'amour dont un humain est capable.

Fille, épouse et mère, la Vierge Marie trace à l'Église le chemin de ses rapports avec Dieu, la dimension de sa vie intérieure : **tout recevoir du Père dans un esprit de totale pauvreté, se laisser entièrement conduire par l'Esprit Saint et donner sans cesse Jésus-Christ aux hommes.**

**MARIE ET ÉLISABETH**

Devant les sollicitations fondées de sa cousine, Marie acquiesce : « **Toutes les générations me proclameront bienheureuse** ». Mais sa réponse est une action de grâce : « **C'est le Seigneur qui fait en moi de grandes choses** ». Marie ne se préoccupe pas d'elle-même, elle n'a de regard que pour Dieu.

Telle est l'Église si elle veut être à l'image de Marie : en état d'action de grâce, c'est à dire si sa préoccupation n'est pas de plaire au monde mais à Dieu.

L'action de grâce, c'est l'attitude qui consiste à se reporter à Dieu. Or, comme nous savons que Dieu est Amour, qu'il est juste et vrai, que rien ne peut nous séparer de Sa miséricorde et qu'il tire parti de tout pour notre bien, se reporter à Dieu ne peut signifier qu'une attitude de confiance, un acte d'espérance surnaturelle, dont on sait que rien ne peut la décevoir parce que Dieu est fidèle.

L'Église, à l'image de Marie, n'a que le souci de plaire à Dieu. En agissant ainsi, elle ne croit pas lésiner l'humanité, même ceux qui ne comprennent pas ou qui voudraient l'entraîner sur d'autres chemins. Elle pense, au contraire, que le meilleur et le plus sûr moyen d'être au vrai service des vrais besoins des hommes, c'est de n'être qu'au service de Dieu. Car, pour ce qui est d'aimer les hommes et de les servir, personne ne peut en remontrer à Dieu.

*La Visitation, Fra Angelico, détail*

MARIE ET JOSEPH

Marie ne cherche pas à convaincre. Elle ne prend pas en main une situation qui ne lui appartient pas. Le silence de Marie à l'égard de Joseph n'est pas un silence de dignité devant le doute, ni un silence déchirant pour bouleverser Joseph, c'est simplement la foi de Marie : l'Ange lui a rappelé qu'à Dieu rien n'est impossible : ce qui appartient à Dieu, elle en laisse le soin à Dieu.

Ainsi l'Église n'est pas « entrepreneur », mais servante. C'est avec la délicatesse de Marie pour Joseph,

qu'Elle attend avec une patience sans limite le repentir du pécheur, l'éclosion d'une vocation, la conversion qui libère d'une haine ou d'une révolte.

Ainsi l'Église désire traiter, à l'exemple de Marie, tout humain qui vient à elle. Et Dieu veuille que les chrétiens, prêtres ou laïcs, ne trahissent pas, par des comportements trop humains, **la souveraine délicatesse de l'Église qui est celle de Jésus-Christ, infiniment respectueux de la liberté que nous avons reçue pour être à l'image de Dieu.**

॥॥॥

MARIE, LES BERGERS ET LES MAGES

Nous savons que Marie est là, mais Elle ne s'interpose pas entre les visiteurs et Jésus.

L'Eglise, comme Marie, se contente de présenter Jésus. Elle ne tire rien à Elle. Quand les anges ou l'étoile conduisent les hommes à Jésus, c'est Jésus qu'ils doivent pouvoir rencontrer. Quel malheur si un enfant, un jeune, un homme ou une femme, poussés par l'Esprit Saint viennent demander Dieu à l'Eglise et n'y trouve que de l'humain, des opinions, des engagements, des façons de faire qui ne sont que contingentes ou partisanes.

Quand l'Eglise veut donner ce qu'elle a de meilleur aux hommes, il suffit qu'elle leur donne Dieu - et tout le dévouement ou le zèle des chrétiens ou des prêtres n'est que cloche qui sonne ou cymbale qui fait du bruit si ce n'est pas le zèle de la Foi surnaturelle ou le dévouement de la charité qui vient de Dieu.



Adoration des bergers, église Notre Dame, Vitré, Bretagne, vitrail Georges Lavergne

॥॥॥

MARIE ET HÉRODE

Marie, humblement, fuit le persécuteur. Puis, quand le persécuteur est mort, Elle revient.

L'Eglise agit ainsi depuis sa fondation. Cette souplesse n'est pas de la lâcheté, c'est réalisme. L'Eglise n'a jamais demandé à ses enfants de se faire une mentalité de partisans, mais seulement de disciples.

Lorsque l'Eglise honore un martyre, ce n'est jamais pour la bataille qu'il a mené contre le mal, mais seulement parce qu'il est resté très fidèle à Jésus-Christ.

Donner sa vie, pour un chrétien, n'a de sens que si c'est un acte d'amour. C'est seulement à cette condition qu'on peut parler de croix, à l'exemple de Jésus-Christ. L'Eglise n'a jamais considéré comme martyrs ceux qui risquaient leur vie pour déboulonner des idoles, mais seulement ceux qui, contraints au témoignage de leur Foi, donnaient humblement leur vie pour Jésus-Christ.

Il est d'ailleurs souvent infiniment plus difficile de demeurer ferme et lucide dans la Foi au milieu d'un monde troublé, que de faire un éclat qui soulage peut-être les nerfs et l'orgueil mais qui n'est pas forcément un témoignage de la Foi selon l'Esprit de Jésus-Christ.

॥॥॥

MARIE ET JÉSUS, À CANA

Marie est à ce moment le témoignage de la prière ; elle se contente d'exposer à Jésus le besoin : « ils n'ont plus de vin ». Elle n'a pas un seul mot pour supposer une solution.

Mais elle a tellement confiance en son Fils qu'elle dit aux serviteurs : « Quoi qu'il vous dise, faites-le ».

Ainsi, la vraie prière de l'Église, ainsi notre prière si nous le voulons, comme elle, doit être désintéressée et confiante.

« Votre Père du Ciel sait d'avance ce dont vous avez besoin ».

« Votre Père du Ciel ne peut refuser son Esprit Saint à ceux qui le lui demandent ».

Prier ne consiste ni à informer Dieu, ni à attirer son attention comme s'Il était ignorant ou distrait. Prier, c'est comme Marie, se livrer paisiblement à Dieu avec nos besoins et croire fermement que Dieu ne peut faillir à son Amour.

¶¶¶¶¶

CE QUE JÉSUS PENSE DE MARIE



Couronnement de la Vierge, Fra Angelico, détail, 1234

Une femme un jour s'écria devant Jésus : « Heureuse la mère qui t'a portée ». Jésus lui répondit : « Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent ». Cela veut dire que la principale gloire de Marie est précisément sa fidélité à la Parole, à la volonté de Dieu.

La principale gloire de l'Église, au jugement de Jésus, c'est certainement sa fidélité. Pas un accent, pas une lettre de l'Écriture ne sont à supprimer. Le succès de l'Église n'est pas dans des nouveautés humaines qui deviennent immédiatement caduques : c'est le sort de tout ce qui est humain d'être éphémère. **Le succès de l'Église est de participer par sa fidélité à Jésus-Christ à l'éternelle nouveauté de Dieu qui seule ne passe pas.**

¶¶¶¶¶

MARIE AU CALVAIRE

Siméon l'avait annoncé au moment de la Présentation : Marie, dans son union à Jésus, est allée jusqu'au bout, jusqu'à la Croix. Et si elle peut recevoir dans ses bras le corps de son Fils offert, c'est parce qu'elle est offerte avec Lui, elle qui se tenait debout au pied de la Croix et s'entendait dire : « Voici ton Fils ».

L'Église n'a pas d'autre ambition que d'aller jusque-là pour être associée à la mission rédemptrice de son Seigneur et Maître. Le disciple ne peut pas prétendre savoir mieux faire que le maître.

Lorsque l'Église offre le Saint Sacrifice de la Croix à la Messe, elle est en état d'union avec Jésus-Christ si elle épouse aussi l'Amour de Jésus qui Seul

est capable de faire du péché et de ses conséquences une croix pour la rémission des péchés et le salut des pécheurs.

Lorsque nous parlons de participation active à la Messe, ou de réformes liturgiques, comprenons bien que **l'essentiel est dans notre union à l'esprit de la croix, de la Résurrection et de l'Ascension de Jésus** ; c'est à dire que nous faisons notre la volonté de Jésus de sauver du péché, de faire vivre de sa vie divine et de conduire jusqu'à l'intimité éternelle du Ciel : tout le reste n'est que moyens. Il faut que l'Église, et par conséquent chacun de nous, accepte, comme Marie, de faire un, de communier à Jésus-Christ dans son entreprise de salut et de vie éternelle.

¶¶¶¶¶

CONCLUSION

Avec Marie apprenant aux apôtres dans la prière à accueillir l'Esprit Saint de la Pentecôte, l'Église n'a pour mission que d'accueillir cet Esprit de Jésus qui sauve et donne la vie éternelle.

Peut-être une objection ou une gêne reste-t-elle encore en nous : voilà un portrait idéal de l'Église, mais nous ne la voyons nulle part ainsi.

Justement, puisque nous sommes des pécheurs, il est indispensable que nous sachions avec lucidité distinguer entre ce qui est l'Esprit de Jésus-Christ - c'est dire l'esprit de l'Église - et ce qui n'est que faiblesse ou habileté des hommes à nous entraîner dans l'erreur, pour parler comme Saint Paul.

C'est la **contemplation**, avec Marie, sous la conduite de Marie parfaitement en communion avec Jésus, qui nous apprendra à reconnaître dans l'Église ce qui est des hommes et ce qui est de Dieu.*

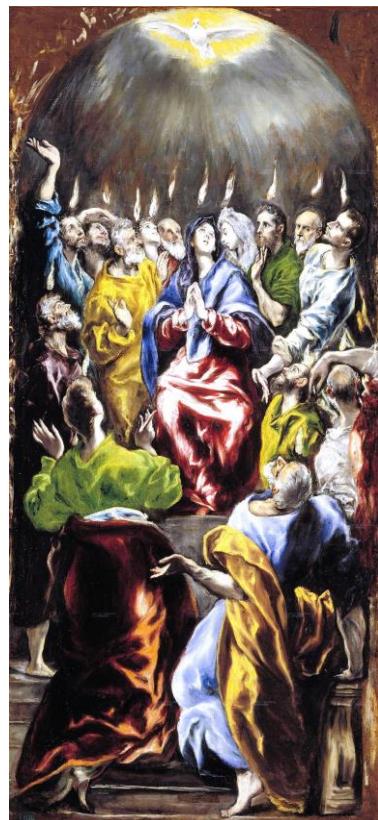
La Pentecôte

Le Greco

Dominikos-Theotokopoulos

1596-1600

Musée du Prado



ACTUALITÉ

« L'AIDE À MOURIR » (2) *LE RESSORT : LE TOTALITARISME*

Marie-Thérèse Avon-Soletti

La loi sur l'euthanasie, abordée dans le Bulletin précédent (n°110) nécessite d'en comprendre les ressorts.

La loi sur « l'aide à mourir » est donc passée en première séance le 24 mai 2025. Elle sera présentée au Sénat avant de revenir vers l'Assemblée dans quelques mois. Contrairement à ce que j'ai écrit dans le Bulletin précédent, les autorités religieuses ont manifesté leur opposition. Le Pape Léon XIV y a fait allusion place Saint Pierre lors de l'audience générale du mercredi 4 juin 2025 en s'adressant aux pèlerins francophones : « Que l'Esprit du Seigneur éclaire nos intelligences, pour que nous sachions défendre la dignité intrinsèque de toute personne humaine... notre monde peine à trouver une valeur à la vie humaine, même en sa dernière heure ». Des évêques et des cardinaux comme le Cardinal Bustillo ont avancé des arguments pour prévenir du danger de cette loi. Ce dernier s'est d'ailleurs fait copieusement insulter sur les réseaux sociaux dans une majorité de commentaires, ce qui révèle l'état de conformisme d'une partie de la population prenant fait et cause pour les idées à la mode sans en voir les implications. Bien des Catholiques se sont dressés contre cette volonté de mort, et de nombreuses voix se sont aussi élevées parmi les

Orthodoxes et les Protestants. Les autorités religieuses juives également ont publiquement exprimé leur opposition à cette proposition de loi. Des médecins, des soignants, des philosophes, des universitaires, des hommes politiques aux convictions les plus diverses, ont expliqué les dangers d'une telle loi qui provoquera un renversement de civilisation. Pour une fois, la défense de la vie a été soutenue au grand jour par une partie estimable de ceux dont c'est la tâche. Et, un tel sursaut est tellement rare qu'il vaut qu'on le relève.

Pourtant, il sera très difficile de remonter le courant qui entraîne irrésistiblement vers la mort une société qui renie son passé, tremble devant l'avenir et ne pense qu'à jouir d'un présent sans entrave pour les loisirs tout en acceptant d'être bardée d'obligations et d'interdictions dans la vie quotidienne.

Le caractère mortel de cette loi a été expliqué dans l'article précédent (Les Deux Témoins n° 110). Cependant, pour aller plus au fond du problème, il est nécessaire de relever les ressorts

qui permettent la mise en place de ce genre de loi : la volonté de mettre fin à la liberté de conscience et

la volonté de donner la totalité du pouvoir à la volonté humaine.

॥॥॥॥

LA VOLONTÉ DE METTRE FIN À LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

Tout le monde s'appesantit sur celui qui demande à mourir et qui a bien le droit de disposer de son corps, paraît-il. L'aspect compassionnel pour celui qui effectue la demande est toujours mis en avant avec le chantage de la souffrance qui résulterait d'un refus. Et la grande majorité des commentaires appuie sur cet argument des « souffrances atroces » qui expliquerait l'apparition nécessaire d'une telle loi. Or, si tel était le cas, nul besoin ne se ferait ressentir d'ajouter des articles comme le délit d'entrave à « l'aide à mourir » dont la sanction a été portée à deux ans de prison et 30.000 euros d'amende ou de rejeter des articles comme le délit d'incitation à « l'aide à mourir ». Ces articles ajoutés ou rejetés prouvent que « l'aide à mourir » nécessite, en effet, une aide et que si la personne est réputée « libre de disposer de son corps », en revanche, celle qui est nécessaire à l'accomplissement de l'acte ne l'est plus. Dans tous les articles de presse, il est question de « liberté individuelle » de celui qui veut mourir ou de « loi libertaire ». Mais cette liberté est refusée à celui qui doit accomplir l'acte. On ressort la vieille expression « mon choix, mon corps ». Mais, contrairement à d'autres pays, pas de choix pour le soignant, une sujexion, une sommation impitoyable d'obéir aux ordres. La liberté n'existe que si elle est partagée. Si une partie a tous les droits et les autres que l'obligation d'obéir à ses désiderata, le terme à employer est celui de tyrannie.

Bien peu de personnes s'intéressent à ceux qui sont impliqués par cette loi, malgré eux. Le médecin pour l'instant peut refuser, mais il doit indiquer d'autres possibilités. Il collabore donc malgré lui à un homicide volontaire. Les soignants, eux, n'ont pas le droit de refuser, ni les institutions où seraient logés les candidats à cette mort volontaire. Les uns et les autres sont condamnés à participer là encore à ce qui est considéré dans le code pénal comme un homicide volontaire, et ceci en violation de leur conscience, de leur liberté de conscience.

Que ceux qui votent ce genre de loi accomplissent eux-mêmes les gestes nécessaires à sa mise en pratique, que ceux qui sont pour l'euthanasie ou assimilée soient désignés pour la mettre en pratique eux-mêmes. Mais, non ! La perversité va jusqu'à contraindre des personnes qui ont pour vocation de combattre pour la vie à donner sciemment la mort, à commettre un homicide (le fait de tuer) ou à y participer. À proprement parler, c'est du sadisme.

La loi est claire à ce sujet. Un docteur est désigné pour diriger l'opération. S'il n'est pas d'accord, il a pour seule option celle d'être obligé d'indiquer un autre docteur dont il sait qu'il acceptera. Comme on l'a vu, les soignants, eux, ne peuvent rien refuser. Personne parmi les parlementaires et les thuriféraires de ce genre de loi ne s'inquiète des conséquences sur la conscience du personnel soignant. Ces êtres humains, capables de souffrir eux aussi, n'existent pas pour eux. Et, quant aux amis ou aux membres de la famille, voire aux docteurs qui voudraient raisonner une personne dépressive, gare à eux ! Le délit d'entrave possible de deux ans de prison est déjà protégé dans la proposition de loi : « Toute association régulièrement déclarée depuis au moins cinq ans à la date des faits dont l'objet statutaire comporte la défense des droits des personnes à accéder à l'aide à mourir peut exercer les droits reconnus à la partie civile ».

Tout est prévu : des associations pro-euthanasie pourront se porter partie civile et obtenir les « droits » comme savent si bien le faire d'autres associations depuis des décennies.

Que va devenir le Numéro National de Prévention du Suicide (3114 et <https://3114.fr/>) qui affiche à l'écran : « Vous n'êtes pas seuls » ? Et l'article du code pénal sur la non-assistance à personne en danger (article 223-6 alinéa 2 du code pénal) et ceux concernant l'abus de faiblesse ?



Le Bon
 Samaritain
 Vincent
 Willem van
 Gogh,
 Kröller-Müller
 Museum
 Otterlo,
 Pays-Bas,
 1890

La « compassion » est bien encadrée par les obligations, les interdictions et les gains futurs espérés. Quant à la conscience de ceux qui se battent pour la vie, elle est piétinée. Comme toujours, ceux qui aiment la mort sont unis, même s'ils ne s'aiment pas (les loups ne se mangent pas entre eux). Ceux qui aiment la vie sont dispersés et donc sans force puisqu'il suffit qu'une poignée de parlementaires votent pour que la loi s'impose à l'ensemble des citoyens du pays.

Il y a quelques jours, sur LinkedIn, Louis Bouffard un handicapé atteint de la myopathie de Duchesne, qui, à 23 ans, ne peut plus se servir ni de ses jambes ni de ses bras, a bien défini le résultat de ce genre de loi. Écrivain et conférencier, porte-parole

des AFC, il se bat de toutes ses forces si fragiles pour protéger les handicapés du vote de cette loi.

« 2 ans de prison. 30.000€ d'amende.

C'est ce que risquera demain toute personne, soignant, proche, citoyen, qui tentera de dissuader un malade, une personne handicapée ou en fin de vie de "demander la mort".

En votant ce délit d'entrave, les députés ont sciemment exclu les plus vulnérables de toute prévention au suicide.

Oui, je le dis avec force : ils ont trahi leur mission première - protéger les plus fragiles.

Quand la société autorise la mort et punit la solidarité, elle a perdu sa boussole morale et peut retirer "Fraternité" de sa devise nationale ! »



LA PUISSANCE TOTALITAIRE DES MAÎTRES DE LA LOI

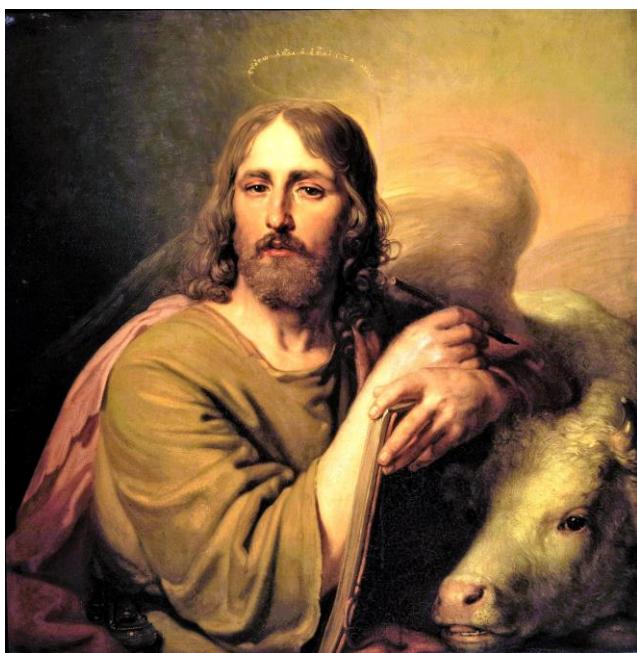
Car, enfin, il faut revenir aux sources. Trois cents députés environ peuvent imposer sans aucune restriction n'importe quelle loi à 68 millions de citoyens. Et tout le monde accepte. Si la loi est votée selon les formes requises (qui permettent aux députés d'être absents), elle s'impose à tous. Voilà où en est arrivé notre société (je n'ose plus dire « civilisation »). Une poignée d'individus peut décider de la vie et de la mort des innocents.

En Grande-Bretagne, la Chambre des Communes a voté le 17 juin 2025 un amendement rendant possible un avortement même jusqu'au terme de la grossesse (le projet devra encore passer devant la Chambre des Lords), mais punit une personne qui prie en silence à proximité (150 mètres) d'un

établissement pratiquant des avortements, même dans sa propriété, même à l'intérieur de son domicile, d'abord en Écosse, puis en Angleterre et au Pays de Galles (depuis octobre 2024).

L'idéologie de la loi qui est entrée en vigueur dès le début de la révolution française a fait son chemin jusqu'à envahir tous les domaines de la société, de la personne, maintenant de celui de la conscience. Cela avait déjà été accompli par les grands totalitarismes, nazisme et marxisme, durant lesquels les médecins et les autres soignants avaient été transformés en expérimentateurs sans conscience capables de tuer tous les handicapés qui leur étaient amenés lors de l'Aktion 14, ou de pratiquer des expériences monstrueuses sur les malheureux à leur merci.

Bien sûr, ce genre de pratiques était fermement condamné par les démocraties si sourcilleuses en matière de liberté et de « droits de l'homme » ; ces derniers étant censés protéger l'ensemble des citoyens et non pas seulement une catégorie privilégiée. Mais, c'était oublier que les démocraties n'étaient pas seulement une forme de régime politique. Elles tenaient encore sur une foi vive qui contribuait à limiter les pulsions humaines, une philosophie qui orientait vers la sagesse, des doctrines politiques qui apportaient un support doctrinal solide aux régimes. Bien sûr, la foi, la philosophie, la doctrine politique pouvaient ne pas s'avérer vraiment efficaces. Mais, elles existaient et, par leur existence même, elles traçaient des limites que la loi humaine ne pouvait franchir car elles conservaient des domaines extérieurs à la loi.



Saint Luc, évangéliste, médecin et peintre
Francesco Messa del Papa



Plaque commémorant la phrase de Lamartine prononcée en 1833 devant « La tour des crânes » en hommage aux Serbes chrétiens et à leur lutte en 1809 contre l'Empire ottoman qui a fait empiler les crânes décapités des Serbes

« Qu'ils laissent subsister ce monument ! Il apprendra à leurs enfants ce que vaut l'indépendance d'un peuple, en leur montrant à quel prix leurs pères l'ont payée »

Ces domaines que les totalitarismes avaient aboli, les démocraties prétendaient les protéger. La liberté de conscience notamment en faisait partie et c'est avec une grande fierté que les démocraties s'en prévalaient. Le secret de la confession, le secret médical, le secret de l'avocat pour la défense de son client, le refus par un docteur ou tout soignant de donner la mort ou de nuire à son patient, et bien d'autres libertés protégées, même si la loi les réglementait, ces libertés dépassaient du cadre de la loi humaine des parlements, des gouvernements et des juges, pour remonter à la Révélation, à la loi naturelle dans le Serment d'Hippocrate ou dans l'appel de Cicéron pour le devoir de l'avocat. Leur domaine n'appartenait pas à la loi humaine toujours prisonnière des modes. Elle relevait d'une loi supérieure à la volonté des hommes, de **la loi naturelle**, « la loi non écrite et immuable des dieux » dont se prévaut Antigone face à Créon, le roi qui ne songe qu'à asservir sa domination politique sur la cité.

Les démocraties et les royaumes - la forme du régime importe peu -, bref les régimes fondés sur un équilibre entre l'ordre et la liberté, ne pouvaient empêter sur le domaine appelé la « constitution sociale », qui n'appartenait pas au pouvoir politique (gouvernemental, législatif ou judiciaire) mais qui reposait sur le peuple tout entier. La constitution sociale regroupait les coutumes, les mœurs, la mentalité des communautés et elle devait être respectée par le pouvoir politique.

Les royaumes, en adoptant la doctrine absolutiste pour plus d'efficacité, ont commencé à franchir certaines limites. Les Lumières et la Ière république

française ont voulu se libérer de ce carcan qui les empêchait de moderniser la société selon leur conception. Par réaction, les démocraties naissantes ont voulu rétablir plus de liberté dans la cité. La foi, la philosophie, les doctrines et les idées politiques servaient alors de garde-fou. Face aux totalitarismes du XXème siècle, la réaction a été la même. Les démocraties étaient très fières d'un régime dans lequel les citoyens votaient librement, allaient et venaient sans restriction, s'exprimaient sans peur et sans risquer de représailles. Elles ont cru que tout s'expliquait par la seule forme du régime. La démocratie était la panacée : la réponse à tous les problèmes. En réalité, c'était le support, la base, la constitution sociale encore solide qui soutenait tout cet édifice démocratique, privilégiant cette liberté et cette capacité au développement caractéristique de la période qui a suivi la deuxième guerre mondiale. Dans la mesure où le christianisme s'est attiédi, où la civilisation chrétienne a reculé dans les esprits et dans les territoires, où la philosophie n'a pas su, ni conserver les éléments essentiels, ni se renouveler, où les doctrines politiques ont disparu les unes après les autres mangées par les idéologies, les démocraties ont perdu l'esprit de vie qui les soutenaient sans même qu'elles s'en rendent compte.

L'idéologie existait au XIXème siècle. Mais, elle était accompagnée par la religion qui freinait sa nocivité, la religion protestante aux États-Unis, la religion catholique notamment en France. Mais, quand la religion s'estompe et que l'idéologie devient pure de tout mélange, alors le danger est mortel, quel que soit le pays, puisque **l'idéologie est une construction humaine prétendant englober toute la société et dont le but est de parvenir à une société parfaite**. Vouloir construire une société parfaite à partir d'hommes imparfaits avec des moyens nécessairement limités ne peut mener qu'au malheur et à la mort. Ce but n'a jamais été atteint depuis la révolution française et il ne sera jamais atteint parce que la perfection n'est pas de ce monde, ce qui exacerbe la hargne des idéologues et leur dangerosité.

Une démocratie sans supports spirituel, philosophique et politique devient sa propre caricature. Elle est envahie par l'idéologie. Elle sombre dans la suprématie donnée à la volonté humaine d'une minorité en faisant de la loi (et de son interprétation par les juges) l'outil omnipotent du pouvoir. Elle se transforme en oligarchie (pouvoir d'un petit nombre). Elle devient totalitaire comme l'étaient les régimes totalitaires du début du XXème siècle, car ce n'est pas la forme d'un régime qui le sauve, mais

« l'esprit et les actes » de ce régime, comme l'écrit Saint Thomas d'Aquin. Quand l'esprit d'un régime n'est plus animé par l'amour de la Vie, alors il se tourne vers la mort tellement plus fascinante, et les actes suivent.

Et pour céder à cet attrait, la loi est le moyen choisi pour amener les peuples vers cette mort comme, dans la légende allemande, le joueur de flûte amène les enfants vers l'étang pour qu'ils s'y noient.

Plus l'idéologie progresse dans la société et plus la loi s'impose dans des domaines toujours plus nombreux ; et bientôt elle atteint tous les domaines, y compris celui de la conscience, but ultime du totalitarisme qui consiste « à perdre et l'âme et le corps dans la gêhenne » (in Saint Matthieu 10, 28).

« Tous n'en mouraient pas mais tous étaient atteints » écrit La Fontaine (dans Les animaux malades de la peste). La loi est devenue tellement omniprésente que personne ne s'étonne plus qu'elle puisse décider de la vie et de la mort des innocents, qu'une infime minorité de personnes, entre trois et cinq cents environ, sous le prétexte qu'ils sont élus, aient le pouvoir de décider qui doit vivre et qui doit mourir, qui doit être libre et qui doit participer de force à un homicide. Comment le principe de l'élection pourrait-il donner de tels pouvoirs à des êtres humains ?

Le domaine de la constitution sociale était nécessaire pour préserver la liberté de l'esprit d'une population. Sa régression dans la cité a permis à la volonté humaine par le moyen de la loi d'envahir tous les domaines préservés jusqu'alors et d'emprisonner le citoyen dans un carcan de directives, arbitraires et sans objet pour beaucoup. C'est ce carcan, supporté sans même s'en rendre compte, qui habite le citoyen à perdre son intelligence et à endormir sa conscience pour le rendre tout fier d'obéir aux ordres, jusqu'à le faire entrer dans un conformisme semblable à une sédation.

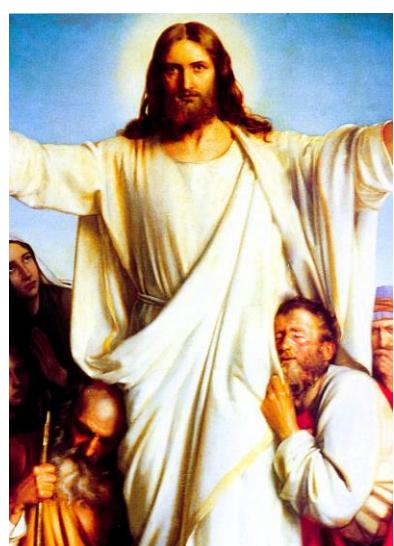
Le moyen de sortir de l'idéologie ne consiste pas à tomber dans les mêmes erreurs en donnant au peuple le pouvoir de vie et de mort que se sont arrogé les parlements et les juges. Certains parlent de référendum à ce sujet de « la fin de vie ». Mais c'est s'enfoncer un peu plus dans le totalitarisme. Car, ni un président de la république, ni un roi, ni un parlement, ni un peuple, ni une minorité, ne peuvent décider de la vie et de la mort d'un innocent.

Bien sûr, si un référendum est organisé avec l'idée sous-jacente de faire passer cette loi de mort en attisant les peurs du peuple, il sera essentiel de voter « non ». Mais, cela ne constituera qu'une solution provisoire. Il faut sortir de cette nasse d'un pouvoir total attribué à l'homme sur l'homme. Nul n'a le droit de vie et de mort sur des innocents. Suarez, de l'École espagnole de droit naturel, le rappelle : « Une loi injuste n'est pas une loi ».

La solution se trouve dans une reconstruction d'un esprit de vie, dans un refus de tout compromis avec la mort. Elle passe par la conversion, par le retournement vers Jésus qui est « la Vie » : « le Chemin, la Vérité et la Vie » (in Saint Jean 14,6). Car, seul Dieu peut aider les hommes de bonne volonté à triompher du Monde. Ensuite, elle suppose de retrouver une philosophie qui a pour centre la vérité et qui part, notamment de Socrate, Platon, Aristote avec le courant socratique. Enfin, elle exige de sortir de l'idéologie pour retrouver une doctrine politique solide, issue du courant socratique et développée par Saint Thomas d'Aquin, la doctrine de droit naturel qui n'attribue qu'un pouvoir relatif et limité aux autorités politiques du fait d'une participation nécessaire des populations à la vie de la cité.

La solution implique de s'appuyer sur les bases spirituelles, philosophiques et politiques fondées, dans la société sur les principes de vérité et de liberté (in Saint Jean 8, 32) et, dans la cité, sur les principes de limitation des pouvoirs de l'homme et d'équilibre entre les pouvoirs qui inclut nécessairement la population et sa mentalité dans la marche de la cité. Une fois réveillé l'esprit de Vie, il s'agira alors de coordonner les actions pour avancer vers un seul but, la victoire de la civilisation de la Vie.*

*Le Christ
Consolateur
Carl Heinrich
Bloch
1890
chapelle du
château de
Frederiksborg*



SOCIÉTÉ**MANAGEMENT***Olivier Debesse*

Olivier Debesse est le secrétaire général du syndicat SM-TE, « Syndicat de la Métallurgie - Travaillons ensemble », qu'il a créé. Ce syndicat libre et indépendant des confédérations et des grands groupes industriels dépend uniquement des salariés. Il est fidèle à la doctrine sociale de l'Église, ce qui le rend à la fois quasi unique dans le monde du travail et lui offre une véritable liberté pour défendre la dignité des salariés. C'est sur ce thème qu'Olivier Debesse a proposé de dévoiler les dangers du management contraire à une notion chrétienne du travail en entreprise.

En illustration, quelques personnalités du catholicisme social qui ont contribué à l'élaboration de la doctrine sociale de l'Église

à propos

Avec l'élection de notre nouveau Pape, Léon XIV, on ne peut que se réjouir du retour de la doctrine sociale de l'Eglise, que l'on en reparle et que l'encyclique *Rerum Novarum* de 1891 soit remise au goût du jour.

Lorsque *Rerum Novarum* est sortie, voilà ce qu'en disait Georges Bernanos dans son *Journal d'un curé de campagne* (1936) :

« La fameuse encyclique de Léon XIII, *Rerum Novarum*, vous lisez ça tranquillement, du bord

à propos

**À NOTRE ÉPOQUE, CE N'EST PAS SEULEMENT LE TRAVAIL
QUI EST UNE MARCHANDISE, MAIS L'HOMME LUI-MÊME**

Le monde du travail se déshumanise quand on demande à des hommes d'être de simples exécutants de procédures rigides. L'obéissance aveugle, dispensant l'homme de sa réflexion, sauf dans de très rares cas, est dommageable. Même lorsqu'il utilise sa force physique, l'homme doit faire appel à sa réflexion qui en exerce le contrôle.

Nous sommes obligés d'observer que l'organisation du travail dans beaucoup de grandes entreprises accroît la déshumanisation qui a été accélérée à l'occasion d'une certaine crise dite sanitaire, occasion

à propos**Léon Harmel, 1829-1915.**

Fils d'industriel élevé dans une conception catholique de l'entreprise, il entre au Tiers Ordre franciscain. Succédant à son père qui avait déjà introduit des innovations pour le bien-être des ouvriers comme une caisse de prêt sans intérêt et une société de secours mutuel entre autres, il continue dans cette voie du catholicisme social en créant des écoles de garçons et de filles. De plus, il souhaite faire participer les ouvriers à la vie de l'entreprise. L'expérience catholique du Val des Bois lui permet de mettre en œuvre une cité aménagée pour contribuer à un développement harmonieux des ouvriers. Créateur des conseils d'usine (ancêtres des comités d'entreprise), il contribue à la création d'un syndicalisme chrétien qui donnera naissance à la Confédération française des travailleurs chrétiens en 1919.

des cils, comme un mandement de carême quelconque. À l'époque, mon petit, nous avons cru sentir la terre trembler sous nos pieds. Quel enthousiasme ! J'étais, pour lors, curé de Norenfontes, en plein pays de mines. Cette idée si simple que le travail n'est pas une marchandise, soumise à la loi de l'offre et de la demande, qu'on ne peut pas spéculer sur les salaires, sur la vie des hommes, comme sur le blé, le sucre ou le café, ça bouleversait les consciences ».

pour ces entreprises de recourir massivement au télétravail (facteur de désinsertion professionnelle) et aux bureaux partagés (facteurs de nomadisme et de déracinement).

Depuis longtemps, le *management* a remplacé le *gouvernement* des hommes et la responsabilité hiérarchique. Ce remplacement a été opéré par la technocratie et la gouvernance mondiale selon la vision de Saint-Simon (1760 – 1825) : « Remplacer le *gouvernement* des hommes par l'*administration* des choses ».



« ou nous ferons pénétrer dans les masses ouvrières l'esprit chrétien, le seul qui conserve et qui sauve, ou notre société s'effondrera dans les abîmes »
Léon Harmel, *Manuel d'une Corporation chrétienne*

LE MANAGEMENT, C'EST QUOI ?

Ce que subissent beaucoup de salariés dans les grandes entreprises multinationales provient d'une conception erronée du travailleur, considéré comme une « ressource », d'où l'expression « Direction des Ressources Humaines », terme qui s'est généralisé au détriment de « Direction du Personnel ».

Le propre d'une ressource, comme la matière et l'énergie, c'est d'être exploitée. La ressource doit être « gérée », voire « ménagée », d'où le terme anglais « management ».

Le management moderne dans une conception matérialiste gère le « matériau humain » et puise dans le salarié parfois jusqu'à son épuisement, pouvant entraîner un *burn-out*, voire un suicide.

Le manager n'est jamais responsable si le salarié n'atteint pas les objectifs qu'il lui assigne. En cas du supposé échec du salarié, c'est trop souvent le *plan de progrès individuel* (qui ajoute des contraintes au salarié) ou l'application d'une sanction pouvant aller jusqu'au licenciement.

Avec la mise en place de la mécanique managériale, la personne disparaît au profit de « l'entreprise », du « projet », au profit du « profit ». Et tant pis s'il faut supprimer des milliers d'emplois pour assurer le profit, c'est-à-dire éliminer des salariés jugés non rentables, non adaptables, dans un imaginaire social darwinien assumé.

Le management est renforcé par les nouvelles technologies qui permettent un traçage de l'activité de l'homme au travail dans les moindres détails et d'en conserver l'historique permettant de l'asservir.

Présenté au nom d'une fausse liberté, c'est le contrôle des moindres actions, voire des pensées de la personne au travail. Contrairement à d'autres époques privatives de libertés, les chaînes ne sont plus visibles mais à l'intérieur de notre esprit.

ENCORES

EN RÉPONSE AU MANAGEMENT QUE LES ENTREPRISES IMPOSENT, IL FAUT EN APPELER AUX RESPONSABILITÉS HIÉRARCHIQUES

Comme bon nombre de simples salariés, beaucoup de responsables hiérarchiques comme des chefs d'Équipe et des chefs de Service, souffrent d'un sentiment d'abandon de leurs hauts dirigeants, induisant démotivation et découragement.

Ils souffrent d'être en situation de soumission au nom de la loyauté envers l'entreprise, alors que l'entreprise ne cesse d'agir contre les salariés au nom d'impératifs financiers.



La vraie loyauté avec l'entreprise ne consiste pas à être soumis sans réserve ni discernement à un supérieur hiérarchique.

La loyauté est due, d'abord, à la vérité, à la justice, au bien commun de l'Entreprise (comprise comme une communauté humaine). Il faut toujours se préserver la liberté de dire « non » lorsque l'on est dans son droit, que l'on est intimement

Maurice Maignen, 1822-1890

Il ne peut poursuivre ses études en raison de la maladie de son père qui l'oblige à entrer dans le monde du travail à l'âge de 15 ans. Il devient employé dans l'administration des chemins de fer. En 1852, il fait partie des sept premiers frères à prononcer ses vœux perpétuels dans la Congrégation des Frères de Saint Vincent de Paul destinée à l'apostolat dans les milieux ouvriers. Sa vie est offerte à cette mission. Il fonde un patronage à Grenelle, l'Association des jeunes ouvriers de Notre Dame de Nazareth, la Corporation de Saint Éloi, un cercle de jeunes ouvriers à Montparnasse. Il veut réparer le tort causé par la révolution française aux ouvriers laissés sans force devant le patronat. Face aux révolutionnaires, la société doit être fondée sur Dieu pour garantir justice et charité dans le monde du travail. Sa rencontre avec Albert de Mun et René de La Tour du Pin est déterminante pour la création de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers qui réunit apprentis et ouvriers adultes et s'avère remarquable.

convaincu que l'on a raison. « **Chercher à comprendre, c'est commencer à désobéir** » dit l'adage. Ne pas renoncer à exercer son intelligence, ne pas renoncer à chercher à comprendre.

Le rôle d'un chef est d'être au **service** des membres de son équipe, au **service** de son Service, et au **service** de la communauté humaine de l'Entreprise. Comme dit Hyacinthe Dubreuil dans un de ses livres *Promotion* publié en 1963 : « Les chefs doivent être pénétrés de leur responsabilité sociale, ET AIMER SINCÈREMENT LEURS COLLABORATEURS ».

Hyacinthe Dubreuil (1883-1971) est un personnage connu dans le monde du travail. Fils d'un ouvrier-mécanicien, il fait son apprentissage comme mécanicien serrurier chez les Compagnons du Devoir. Il s'inscrit au syndicat CGT dès 1900 où il occupe divers postes. Il devient membre de la Commission exécutive de la Fédération des Métaux et permanent de l'Union des syndicats de la Seine de 1918 à 1920. Il quitte la CGT en 1931. Il a travaillé un temps comme mécanicien chez Ford aux USA (à Détroit) et a siégé de 1930 à 1938 au Bureau International du Travail.

Dubreuil a publié de nombreux ouvrages dont : *À chacun sa chance* (1934), *L'équipe et le ballon*

AU PLAN PERSONNEL, exerçons notre intelligence, notre pensée, notre esprit, au risque de contredire. Pratiquons la vertu de courage dans le respect de chaque personne.

René de la Tour du Pin, (marquis), 1834-1924
Officier catholique, il participe aux batailles du Second Empire. En 1870 lors de sa captivité, il fait la connaissance d'Albert de Mun avec lequel il partage une amitié fondée sur la foi. Sur les conseils de Maurice Maignen, il se livre à un autre combat, dans le domaine social cette fois, pour protéger les ouvriers laissés dans une situation lamentable par la bourgeoisie. Il croit qu'une transformation sociale de la société est nécessaire. En tant que catholique, son devoir est de participer à cette mission qui consiste à retrouver les principes du Christ pour reconstruire une société juste fondée sur la doctrine chrétienne.

Avec Albert de Mun, il s'engage dans l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers. En 1899, il rédige *Vers un ordre social chrétien* qui désigne la cause des maux de son temps, la révolution française et ses conséquences : l'individualisme et le matérialisme, et qui rappelle le devoir des chrétiens d'apporter la solution, en unissant la foi et les œuvres, pour restaurer la justice et le respect de la dignité humaine.

(1948), *Si tu aimes la liberté* (1962), *Promotion* (1963). En prônant le fédéralisme comme mode d'organisation, il exprime une pensée sociale proche de la doctrine des corps intermédiaires et du principe de subsidiarité. C'est pourquoi Hyacinthe Dubreuil est souvent cité dans les ouvrages exposant la pensée sociale chrétienne.

Pour en revenir à l'entreprise, chaque responsable hiérarchique et à tous niveaux devrait pouvoir :

- * **conduire** et soutenir son équipe en agissant au niveau humain,
 - * **amortir** les contraintes de l'entreprise,
 - * **rendre** aux salariés la fierté de leur entreprise,
 - * **mobiliser** et **élever** chaque personne et permettre ainsi à l'entreprise de progresser.

Avec le **MANAGEMENT** qui administre les hommes en les considérant comme des choses, les salariés sont devenus des « Équivalent Temps Plein ». *A contrario*, le **COMMANDEMENT**, c'est l'institution de la responsabilité (*responsus* : celui qui répond). On sait qui est responsable : c'est le responsable hiérarchique.

QUE POUVONS-NOUS FAIRE ?

AU PLAN COLLECTIF, ne craignons pas de donner de la visibilité à la communauté de travail par la représentation du personnel.



Selon le Préambule de la *Constitution Française* du 27 octobre 1946 : « Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises » (alinéa 8).

Pour concrétiser cet alinéa 8 du Préambule, les salariés ont un fabuleux outil à leur disposition pour cela : c'est le **syndicat**.

À condition que le syndicalisme soit restauré dans ses missions originelles (préservation du lien social, entraide entre collaborateurs, formation des salariés, participation au système de protection sociale, décryptage des orientations de l'entreprise, action collective) et face à la machine qui broie, **utilisons nos syndicats. Ou créons-en d'autres.**

SYNDICATS

LE NÉCESSAIRE RETOUR DE LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE

À l'opposé des doctrines libérales et matérialistes qui ne savent plus ce qu'est l'homme et ne le respectent plus, retrouvons la doctrine sociale de l'Eglise qui est aussi la doctrine du droit naturel. Dans la société civile et aussi dans nos entreprises. Car, contrairement au droit positif (lois, décrets, règlements, accords d'entreprise), **le droit naturel est l'ensemble des droits universels et inaltérables, que chaque personne possède du fait qu'elle fait partie du genre humain** et non du fait de la société civile ou de l'entreprise dans lesquelles elle vit.

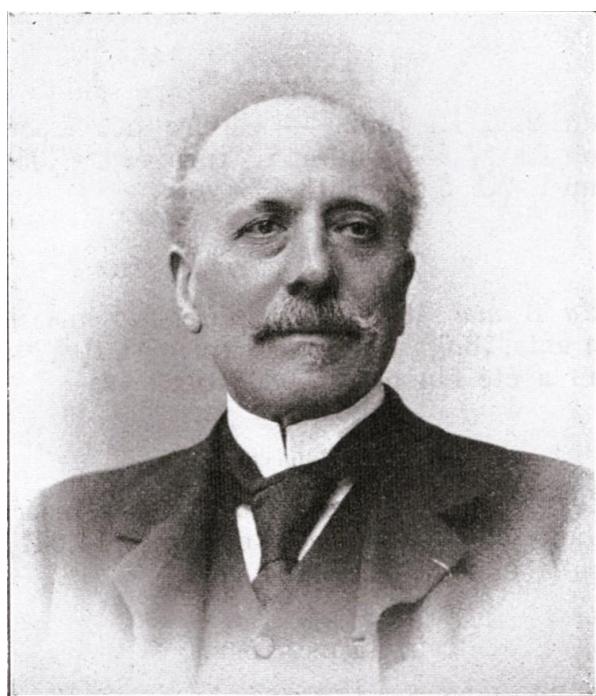
Depuis longtemps, la doctrine sociale de l'Église n'est plus enseignée ou évoquée qu'à de trop rares exceptions.

Ainsi en 1977, un étudiant d'André Piettre (1907 – 1996, économiste français et écrivain catholique) chargé d'un exposé sur le catholicisme social eut l'idée pour sa documentation d'aller frapper à la porte de l'archevêché de Paris, il lui fut répondu :

« La doctrine sociale de l'Église ? Ça n'existe pas »
Le Monde, 28 juillet 1977.

Avec le Pape Léon XIV, je crois que nous allons sortir de cette trop longue éclipse. L'Eglise doit reprendre la parole sur ces problèmes actuels et donner d'utiles indications aux fidèles catholiques, et au-delà, à toute personne investie d'une autorité pour reprendre en mains le **BIEN COMMUN** dont elle a la charge, tant de la société civile que des corps intermédiaires au nombre desquelles, les entreprises et les organisations professionnelles (chambres des métiers, chambres de commerce, syndicats professionnels).

Il faut se souvenir que, selon la définition donnée par Aristote, le bien commun est la cause finale d'une société, de tout groupe social, et pas seulement de la société civile. « Il y a le bien commun d'une famille, le bien commun d'une ville, le bien



Albert de Mun (Comte, académicien français, député), 1841-1914

Capitaine de cavalerie, il est fait prisonnier avec René de La Tour du Pin dont il restera l'ami. C'est en captivité qu'il découvre le mouvement catholique social déjà implanté Outre-Rhin, notamment avec l'archevêque de Mayence. Après les événements atroces de la Commune, il veut participer à l'action en faveur des ouvriers pour les délivrer du libéralisme et de l'individualisme. Sa foi chrétienne le pousse à fonder, sur les conseils de Maurice Maignen dont il s'inspire et avec René de La Tour du Pin, l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers. Composés d'apprentis et d'adultes, ces cercles offrent aux ouvriers des moments de détente, une connaissance de la foi et une formation pour développer leurs qualités professionnelles et leur culture. Le but était de constituer une élite ouvrière catholique capable de sortir les ouvriers de la misère physique et morale dans laquelle les ont plongés le libéralisme et le socialisme. Élu député, il contribue à transformer le droit social pour améliorer les conditions de travail : interdiction du travail des enfants en usine avant 13 ans, suppression du travail de nuit des femmes, retour au repos dominical... Il meurt en 1914 alors qu'il avait fondé l'œuvre des aumôniers militaires volontaires lors de l'entrée en guerre.

commun d'une entreprise, d'un métier, d'une école, d'une armée. À chacun de ces niveaux, le bien commun est le meilleur bien de la personne individuelle (meilleur pour elle que son bien particulier) » (Jean Madiran, *Quotidien Présent* N° 7672, 25 août 2012).

Cette aspiration profonde demande à être satisfaite. Elle le sera d'autant plus que le fidèle fera, là où il est, tout ce qu'il peut pour correspondre à sa vocation qu'il tient de son baptême. Pour servir.

Olivier Debesse

Pour aller plus loin :

Johann Chapoutot, Les influences nazies du management moderne : <https://www.youtube.com/watch?v=04LT2GUMpgs>

L'Abbé, Le Glaive de la Colombe – De l'Eglise managériale : les Ressources Humaines
<https://leglaivedelacolombe.fr/2023/05/29/de-leglise-manageriale-les-ressources-humaines/>

Thomas Debesse, N'oubliez pas de vivre –
Judas manager

Simone Weil, *La Condition ouvrière* (1951),
Éditions Gallimard

LE DISCOURS D'ALBERT DE MUN DU 25 JANVIER 1884 (EXTRAITS)

« Voilà la question : il n'y en a pas de plus haute dans l'ordre politique, je n'en connais pas qui mérite à un plus haut point de fixer l'attention des hommes d'État ; elle a un nom : c'est la question sociale. On a dit qu'il n'y en avait pas, qu'il n'y avait que des questions sociales ; je crois qu'on s'est trompé, il y en a une qui résume toutes les autres : c'est celle dont je parle ici... Messieurs, si, me plaçant à ce point de vue, je cherche à me rendre compte des causes générales de la crise qui nous agite, la première chose qui me frappe, c'est que ce n'est pas une crise française, mais une crise internationale. (Très bien ! très bien ! sur divers bancs.) Les nations modernes sont en souffrance, et la maladie chronique qui les épouse, - j'ai déjà exprimé cette idée, et je ne cesserai de la répéter, parce que je la crois fondamentale, c'est l'excès de la concurrence.

Depuis un siècle, des doctrines nouvelles se sont levées sur le monde, des théories économiques l'ont envahi, qui ont proposé l'accroissement indéfini de la richesse comme le but suprême de l'ambition des hommes, et qui, ne tenant compte que de la valeur échangeable des choses, ont méconnu la nature du travail, en l'avilissant au rang d'une marchandise qui se vend et s'achète au plus bas prix.

Michela Marzano, Extension du domaine de la manipulation, de l'entreprise à la vie privée (2008), Éditions Grasset

Cette aspiration profonde demande à être sa-

tisfaite. Elle le sera d'autant plus que le fidèle fera, là où il est, tout ce qu'il peut pour correspondre à sa vocation qu'il tient de son baptême.

Alphonse Brégou, La doctrine sociale de l'Eglise (2006), Éditions Unité, 38 Quartier Mar-cassu, 20225 CATERI



Le Lavement des pieds, Giotto di Bondone, Arena, Padoue

« le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et pour donner Sa vie en rançon pour la multitude (in Saint Marc 10, 45).

ପ୍ରକାଶକ

L'homme, l'être vivant, avec son âme et son corps, a disparu devant le calcul du produit matériel. Les liens sociaux ont été rompus ; les devoirs réciproques ont été supprimés ; l'intérêt national lui-même a été subordonné à la chimère des intérêts cosmopolites [*aujourd'hui, nous dirions mondialistes*], et c'est ainsi que la concurrence féconde, légitime, qui stimule, qui développe, qui est la nécessaire condition du succès, a été remplacée par une concurrence impitoyable, presque sauvage, qui jette fatallement tous ceux qu'elle entraîne dans cette extrémité qu'on appelle la lutte pour la vie.

Dans ce combat à outrance, l'abaissement du prix de revient est devenu la grande nécessité, la grande préoccupation des producteurs. Comme, dans toute entreprise industrielle, les frais généraux ne varient guère, il a fallu, pour arriver à cet abaissement du prix de revient, augmenter sans cesse la production... je ne puis m'empêcher d'insister là-dessus, parce que c'est le point capital, celui qui touche directement à la condition de l'ouvrier : on a abusé du travail, et des forces de l'homme.... »¹.*

1. Discours à la Chambre des députés 25 janvier 1884,
<https://www.assemblee-nationale.fr/histoire/7ee.asp>

DOCTRINE**« VOCATION »***Abbé Julien BACON*

**L'ANGOISSE HUMAINE
DEVANT LE PEU D'OUVRIERS DANS LA MOISSON**

Le sacrifice unique du Christ est rendu présent, chaque jour, sur nos autels, par le Saint Sacrifice de la Messe, et le prêtre est l'homme de la Messe et, par suite, il est le canal de la grâce et l'homme des sacrements. Il est le Christ parmi nous. Mais c'est avec les yeux de la foi qu'il faut le regarder, et non pas avec des yeux d'hommes ternis par les fausses lumières de ce monde, toujours prêts à relever les fautes et les tares.

Nous avons les prêtres que nous méritons. Et nous les méritons par notre foi profonde et active, par notre prière et notre générosité dans le service, par notre amitié et notre communion à ses efforts et à ses échecs, à ses espoirs et à ses angoisses, à sa sainteté

comme à ses faiblesses. Aimez vos prêtres, parce que c'est aimer le Christ.

Aimez vos prêtres et préparez la relève. Il est en effet une angoisse qui étreint le cœur de tous les prêtres comme de tous les fidèles. Quand ils regardent l'horizon, pour voir venir les ouvriers de la moisson, ils ne voient personne se lever. Malgré les signes certains d'un renouveau, bien rares sont ceux qui répondent à l'appel. Les paroisses sont sans pasteur, les pécheurs sans pardon, les âmes sans nourriture. Est-ce un autre Vendredi Saint où il faudra redire avec le Christ :

« Père, pourquoi M'as-Tu abandonné ? ». Dieu aurait-il cessé de semer ?



DIEU SÈME TOUJOURS EN ABONDANCE



*Vocation de Saint Pierre Philippe de Champaigne
Galerie des Offices Florence -*

Dieu, riche en dons, sème toujours et sème en abondance. Mais la vocation est un appel qui vient du dedans. C'est une grâce qui a été déposée dans l'intime de l'âme, avant même que la réponse soit donnée. Mais encore faut-il qu'il y ait un dedans. Or,

que forme-t-on aujourd'hui ? Bien souvent, des esprits superficiels et des coeurs secs. Esprits encombrés de futilités, jamais arrivés à maturité, incapables de réflexion comme de vie profonde, parce qu'à l'intérieur d'eux-mêmes, ils ne découvrent qu'un vide affreux.

On ne choisit pas sa vocation, on y répond. Encore faut-il entendre. Que peuvent entendre nos jeunes d'aujourd'hui, dans le tapage dont ils s'entourent et dont nous les entourons ? Bruits du monde et de ses tentations, bruits de musiques sauvages et d'invitations au plaisir, bruits des contestations et des révoltes. Nous les avons rendus sourds physiquement et moralement. La voix de Dieu ne se perçoit que dans le silence du monde et des coeurs. Répondre à une vocation, c'est marcher vers un but. Encore faut-il voir le but et savoir marcher. Notre société, déboussolée, a perdu le sens des mots : « Valeurs morales, idéal, don de soi ». En fait de but, elle ne connaît que la jouissance effrénée, l'intérêt personnel, la satisfaction immédiate. Quant à marcher, comment le

sauraient-ils nos enfants, quand dans notre sollicitude aveugle ou maladroite, nous avons retiré les obstacles de devant leurs pas ? Nous n'avons su leur apprendre qu'à se traîner, sans force et sans foi, sur le chemin de la vie.

Une vocation est conçue, elle naît, elle s'épanouit. Elle est conçue dans le cœur des mères et des pères, qui considèrent encore que donner son enfant à Dieu,

est une grâce de choix qu'ils ont le courage de demander. Elle est conçue et nourrie dans ces mois d'intimité, où l'enfant ne fait qu'un avec sa mère, comme Jésus avec Marie. Elle naît dans un foyer solide, où le mot « fidélité » n'est pas un vain mot, et où on a l'estime du sacerdoce. Elle s'épanouit dans une famille chrétienne, qui ne rougit pas de sa foi, qui la connaît et la proclame, parce qu'elle sait que c'est sa plus grande richesse.



LA MISSION DU PETIT RESTE

N'est-il pas urgent que le peuple chrétien se réveille ? C'est le petit reste qui doit redonner vie et lumière à la maison de Dieu. Le monde a pris l'habitude de se passer de Dieu. Il ne sait plus respirer dans le surnaturel.



Vocation de Saint André et Saint Pierre (1584-1588)
Federico Barocci
Musée des beaux-arts Rennes

*Vocation des fils de Zébédée, attribué à Arnould de Vuez, National Gallery Dublin
Pierre et André suivent le Christ*



*Vocation de Saint Matthieu, Charles Wautier fin XVIIème
Musée des Augustins, Toulouse
La balance est en équilibre, l'homme est honnête*

« SOMMAIRE »

- page 1 - Le Pape Léon XIV
- page 2 - Spiritualité : « Marie dans le mystère de l'Église (2) », Abbé Robert Largier
- page 5 - Actualité : « L'aide à mourir (2) - le ressort: le totalitarisme », Marie-Thérèse Avon-Soletti
- page 10 - Société : « Management », Olivier Debesse
- page 15 - Doctrine : « Vocation », Abbé Julien Bacon
- page 16 - Connaissance de l'art : « Vocation des premiers apôtres »